

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.101

L'An deux Mille Douze, le 29 juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECO, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. BESSON représenté par M. GIRAUD
M. COASSIN représenté par M. LABIA
M. MEGLIO représenté par M. SIMONNET
M. PAVON représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE - Mme DUMAS

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 31

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Prix de la Ville de ROYAN dans le cadre du premier « Festival des Sports Urbains » qui s'est déroulé du Samedi 28 avril au Dimanche 6 mai 2012

RAPPORTEUR : M. FILOCHE

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de ROYAN a organisé le premier « Festival des Sports Urbains ». Celui-ci s'est déroulé, du Samedi 28 avril au Dimanche 6 mai 2012.

Un "contest BMX" et un "contest de skate" se sont déroulés au Skate Park. La dotation de ces deux compétitions est de 3 000 €.

Le jury qui s'est réuni à l'issue des différentes épreuves, a décerné les prix suivants :

Contest BMX

- Ø Un montant de 150 € à Mr Kristopher Lemoine (vainqueur best tricks)
- Ø Un montant de 100 € à Mr Julien FESSEAU (2^{ème} best tricks)
- Ø Un montant de 50 € à Mr Florian GIRARD (3^{ème} best tricks)
- Ø Un montant de 150 € à Mr Nicolas DEBORDE (vainqueur best line)
- Ø Un montant de 100 € à Monsieur David CHAGNON (2^{ème} best line)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Benoit PRUAL (3^{ème} best line)
- Ø Un montant de 150 € à Monsieur Benoit PRUAL (vainqueur high air contest)
- Ø Un montant de 100 € à Monsieur Kristopher LEMOINE (2^{ème} high air contest)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Nicolas DEBORDE (3^{ème} high air contest)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Sébastien Da INCARNATION (meilleure figure)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Thibault BARET (meilleure figure)

Contest SKATE

- Ø Un montant de 600 € à Monsieur Sébastien DAUREL (vainqueur contest Bowl)
- Ø Un montant de 200 € à Monsieur Thibault PARISE (contest bowl)
- Ø Un montant de 150 € à Monsieur Benjamin GARCIA (contest bowl)
- Ø Un montant de 600 € à Monsieur Benjamin GARCIA (vainqueur contest street)
- Ø Un montant de 300 € à Monsieur Damian WINKELMAN (contest street)
- Ø Un montant de 150 € à Monsieur Jordan DUVAL (contest street)

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de verser les montants suivants, conformément au choix du jury, aux lauréats des deux compétitions "Contest BMX" et "Contest de skate", organisées dans le cadre du premier "Festival des Sports urbains" :

Contest BMX

- Ø Un montant de 150 € à Mr Kristopher Lemoine (vainqueur best tricks)
- Ø Un montant de 100 € à Mr Julien FESSEAU (2^{ème} best tricks)
- Ø Un montant de 50 € à Mr Florian GIRARD (3^{ème} best tricks)
- Ø Un montant de 150 € à Mr Nicolas DEBORDE (vainqueur best line)
- Ø Un montant de 100 € à Monsieur David CHAGNON (2^{ème} best line)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Benoit PRUAL (3^{ème} best line)
- Ø Un montant de 150 € à Monsieur Benoit PRUAL (vainqueur high air contest)
- Ø Un montant de 100 € à Monsieur Kristopher LEMOINE (2^{ème} high air contest)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Nicolas DEBORDE (3^{ème} high air contest)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Sébastien Da INCARNATION (meilleure figure)
- Ø Un montant de 50 € à Monsieur Thibault BARET (meilleure figure)

Contest SKATE

- Ø Un montant de 600 € à Monsieur Sébastien DAUREL (vainqueur contest Bowl)
- Ø Un montant de 200 € à Monsieur Thibault PARISE (contest bowl)
- Ø Un montant de 150 € à Monsieur Benjamin GARCIA (contest bowl)
- Ø Un montant de 600 € à Monsieur Benjamin GARCIA (vainqueur contest street)
- Ø Un montant de 300 € à Monsieur Damian WINKELMAN (contest street)
- Ø Un montant de 150 € à Monsieur Jordan DUVAL (contest street)

- d'imputer la dépense à l'article 623211 – fonction 422 du budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 juillet 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD